

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

## ABONNEMENT :

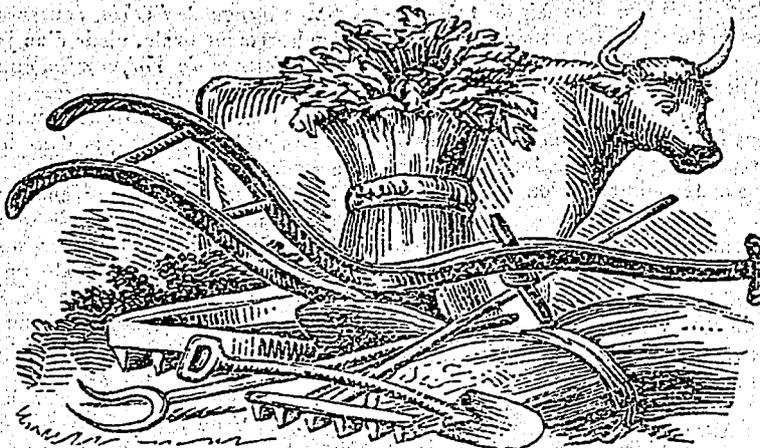
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



## ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne  
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

## CAUSERIE AGRICOLE

### Des plantes potagères de grande culture

#### DE L'AIL.

Nous ne pouvons dire que très-peu de chose sur la culture de l'ail, car elle n'a pris que très-peu d'extension dans nos localités. Il est bien vrai que les ails entrent dans la préparation de quelques mets; mais cet emploi est tellement restreint que la culture jardinière suffit à la production des quantités demandées. Or, il n'est nullement dans notre cadre de faire connaître les différents procédés de la culture jardinière; en conséquence nous laissons de côté cette culture pour nous occuper d'autres plantes plus communément employées.

#### DU POIREAU.

La culture du poireau date de 1562, et depuis cette date, la consommation est devenue telle que sa culture couvre de grandes étendues de terrain aux environs des villes.

Le poireau appartient, comme les espèces précédentes, à la famille des *liliacées*.

Tout ce que nous avons dit de l'oignon sous le rapport du climat, de la nature et de la préparation du sol s'applique également au poireau. On compte cinq variétés principales de poireau : *Le poireau long*, *le poireau gros court*, *le poireau Mus-selbourg*, *le poireau gris de Rouen*, *le poireau jaune de Poitou*. Mais le plus généralement cultivé est *le poireau long*.

Le poireau est avide d'engrais, mais cultivé sur des fumiers frais, il ne donne que de faibles produits. On ne lui donnera donc que des engrais parfaitement consommés, ou mieux des terres enrichies par de vieilles fumures.

On peut semer le poireau à demeure ou en pépinière pour le transplanter ensuite. De ces deux modes, le second est le plus avantageux.

Pour cultiver le poireau en pépinière, on commence par se procurer de bonnes graines, puis au commencement du printemps, vers le milieu ou à la fin d'avril, on effectue le semis sur couches,

on tasse avec les pieds le sol ensemencé, on brise par un léger coup de râteau la croûte formée par le piétinement, on répand sur le semis un peu de bonne terre ou du vieux terreau, puis on arrose de temps en temps avec de l'eau tiède pour précipiter la levée. Après quoi, on effectue diverses autres opérations que le *Livre de la Ferme* décrit de la manière suivante :

" Dès que les jeunes plants sont bien visibles, on les sercle, on les éclaircit, s'il est nécessaire, et on les arrose copieusement par la sécheresse, avec de l'eau dégoûdée au soleil. Vers la fin de juin ou dans la première quinzaine de juillet, alors que les plantes ont à peu près la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, il s'agit de se préparer au repiquage. On dispose donc, à cet effet, une ou plusieurs planches, et au moyen du cordeau et du plantoir, on ouvre des rangées de trous profonds de 5 à 5½ pouces environ. Cela fait, on enlève de la pépinière le plant nécessaire, et, pour que l'opération soit facile, on arrose fortement cette pépinière la veille de l'arrachage. Une fois les jeunes poireaux arrachés, on procède, à leur toilette, autrement dit on rogne avec un couteau la partie supérieure de leurs fanes (queues), et on supprime leurs racines (chevelus), entièrement jusqu'au plateau. Il ne reste plus ensuite qu'à laisser tomber les poireaux un à un dans les trous ouverts à leur intention. Puis, dès que les plantes sont ainsi à demeure, on prend l'arrosoir, dont on ôte la pomme, et avec le goulot on fait tomber de l'eau sur le bord de chaque trou afin d'y entraîner un peu de terre; on ne doit pas remplir les trous autrement. Tous les deux jours, on donnera un arrosage copieux, et, en moins d'une semaine, la reprise sera très-sensible. A partir de ce moment, les travaux d'entretien consisteront en sarclages, binages et arrosages. Les poireaux se plaisent dans la terre remuée et mouillée souvent. Quand on mêle un peu d'eau de fumier et de colombine (fiente de pigeons) sèche à l'eau d'arrosage, le développement devient fort remarquable.

" Quant aux poireaux qui restent dans la pépinière, on les bine et on les arrose également. Ils n'acquièrent jamais le volume de ceux qui ont été transplantés; mais, tels qu'on les obtient, ils rendent de bons services aux ménages.

“ Revenons à nos plantes repiquées. Quelques semaines après le repiquage, on rogne avec un couteau, l'extrémité des feuilles. Ce pincement concentre la sève sur la tige, et la fait grossir. Dans le courant d'août, on les rogne une seconde fois, jusqu'à la moitié de leur longueur, et enfin, dans le courant de septembre, on supprime celles de la base tout près de la tige. On arriverait aux mêmes résultats en rompant les feuilles à demi à trois reprises différentes. C'est ainsi que l'on fait de très-gros poireaux. On ne pratique pas cette opération sur les poireaux restés en pépinière.”

La récolte du poireau se fait par l'arrachage des tiges. On le conserve, en couvrant de terre toute la partie mangeable.

Les insectes que nous avons fait connaître comme ennemis de l'oignon, le sont aussi du poireau, mais à un moindre degré et ne font jamais autant de dégâts sur le poireau qu'on en remarque souvent sur l'oignon.

#### DES CITROUILLES.

Les citrouilles sont des plantes annuelles de la famille des cucurbitacées.

En Canada, nous donnons le nom de citrouilles à ces plantes qui dans quelques contrées sont nommées *courges*, *giraumons*, *potirons*.

Ces plantes sont originaires des climats chauds de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique.

L'emploi le plus fréquent de la citrouille est pour la nourriture de l'homme. On a pourtant cherché à la cultiver pour la nourriture des bestiaux, et surtout pour les vaches et les pores qui la mangent bien crue. C'est un aliment aqueux qui augmente la quantité de lait donnée par les vaches ; mais n'améliore pas sa qualité.

Pour plusieurs raisons, la culture de la citrouille n'a jamais pris et ne prendra peut-être jamais une grande extension pour l'alimentation ; parmi ces raisons la plus importante est la difficulté de sa conservation. Elle ne résiste pas aux froids, et pourrit lorsque le local est chaud et humide, de sorte qu'on ne sait réellement pas où les conserver, lorsqu'on en fait une abondante récolte. De plus, on prétend que pour les vaches, il faut hacher les citrouilles et enlever la graine, parce que cette dernière diminue la sécrétion du lait.

Mais si la culture de la citrouille ne trouve pas sa place pour l'alimentation du bétail. Elle tend à augmenter de plus en plus pour la nourriture de l'homme. On emploie les citrouilles de diverses manières, en conserves, en soupes, en purées, etc. Depuis deux à trois ans surtout la citrouille reçoit un emploi de plus en plus fréquent comme remplaçant du chou dans la préparation des soupes. C'est un grand avantage, parce que l'impossibilité où nous sommes de réussir dans la culture du chou nous force à l'abandonner et la citrouille vient heureusement le remplacer.

Dans quelques localités de la Hongrie, on a exploité la citrouille pour le sucre qu'elle contient.

Enfin la science nous enseigne que la citrouille peut avantageusement être employée pour l'extraction de l'alcool ou esprit de vin.

*Variétés.*—Il existe un nombre très-considérable de citrouilles dont nous allons donner les principales d'après M. Vilmorin :

- 1o. *Moëlle végétale (vegetable marrow)*, coureuse, chair d'un blanc jaunâtre.
- 2o. *Courge sucrière du Brésil*, coureuse, ovale, écorce jaune orange et lisse, chair de même couleur.
- 3o. *Courge blanche de Virginie*, non coureuse, longue de 15 pouces environ, écorce lisse, blanc jaunâtre, chair de même couleur.
- 4o. *Courge d'Italie*, non coureuse, écorce jaune panachée, barriolée de vert foncé dans le sens de sa longueur, chair jaune pâle.

5o. *Courge de Barbarie*, coureuse, presque cylindrique, écorce jaune panachée de bandes vert foncé dans le sens de sa longueur, chair jaune pâle.

6o. *Courge des Patagons*, coureuse, presque cylindrique, peau vert foncé luisant, chair jaune pâle.

7o. *Courge pleine de Naples*, coureuse, fruit courbé, renflé aux extrémités, chair jaunée vif.

8o. *Courge de l'Ohio*, coureuse, écorce de couleur orange, irrégulièrement ovale, chair d'un jaune très-foncé.

9o. *Courge de Valparaiso*, coureuse, ovale, écorce blanche, lisse ou brodée, chair orangée.

10o. *Courge de Chypre*, coureuse, petite, écorce rouge panachée de blanc et de gris dans le sens de sa longueur, chair jaune verdâtre.

11o. *Potiron de Corfou*, coureuse, écorce rouge-brique nuancée de jaune rougeâtre dans le sillon des côtes, chair épaisse.

12o. *Courgeron de Genève*, non coureur, petit, écorce d'un vert foncé nuancé de vert pâle ou de jaune, chair rougeâtre.

13o. *Courge musquée de Marseille*, coureuse, fruit arrondi, écorce d'un vert clair mêlé de jaune ou de vert pâle, chair d'un jaune verdâtre.

14o. *Citrouille de Touraine*, coureuse, écorce d'un vert pâle nuancé de blanc, chair blanche rosée ou jaunâtre.

15o. *Potiron jaune gros*, tiges coureuses, écorce d'un jaune pâle, tantôt lisse, tantôt rugueuse, tantôt brodée, chair jaune.

16o. *Potiron gros blanc*, tiges coureuses, chair jaune pâle.

17o. *Potiron gros vert*, tiges coureuses, fruit d'un vert foncé, marbré de vert pâle ou de jaune à la maturité.

18o. *Potiron vert d'Espagne*, tiges coureuses, fruit petit, déprimé, écorce d'un vert pâle, chair jaune.

19o. *Giraumon turban*, tiges coureuses, écorce d'un vert pâle panaché de blanc et de rose, chair orangée.

## REVUE DE LA SEMAINE

Malgré tous les beaux dédains qu'il a affichés à notre endroit, malgré l'éternel adieu qu'il nous a dit, il n'y a pas trois semaines encore, M. le Rédacteur du *Courrier de St.-Hyacinthe* fait une nouvelle charge contre nous. Il se donne toujours de grands airs, mais il est néanmoins un peu plus supportable. Ses formes, bien qu'elles laissent encore à désirer, sont plus polies, ce qui permet d'espérer que, s'il n'achève pas de s'instruire, au moins achèvera-t-il son éducation.

Nous ne nous arrêtons guère sur les quelques petites phrases, plus ou moins bien peignées, dont il a tissé son préambule. Si elles nous font la grimace, elles laissent en même temps percer un dépit qui nous amuse beaucoup. Il donne plusieurs des raisons qu'il a de ne pas vouloir déguster notre prose, puis il formule cette dernière : “ Nous serions exposé à contracter les habitudes “ de l'archi-catholique écrivain de la *Gazette* et à devenir “ comme lui un fabricant d'hérésies. ”

Monsieur voudrait-il bien nous dire ce qu'il entend ici par archi-catholique, ce joli mot de son invention ? Entend-il par là que nous sommes trop franchement catholique, ou que nous tombons dans l'erreur en pressant trop les principes, en les exagérant ? Dans le premier cas, il nous adresserait un compliment qui nous ferait beaucoup d'honneur ; dans le second, il serait tenu de prouver ce qu'il avance, car une affirmation n'est pas une preuve.

Il nous appelle *fabricant* d'hérésies. Cette locution signifie, à proprement parler, que nous avons donné dans des hérésies ; qu'il alors, que M. du *Courrier* établisse bien le fait qu'il énonce, fasse toucher du doigt ces hérésies dont nous nous sommes rendu coupable. Peut-être aussi veut-il dire que nous avons accusé

à tort M. Dunn d'avoir émis une proposition hérétique. Si c'est là la pensée qu'il veut rendre, nous lui ferons remarquer d'abord qu'il lui fallait user d'une autre expression pour parler français, et ensuite que sa seule et maigre affirmation ne détruit aucunement la preuve que nous avons faite. Que Monsieur appuie ses avancés sur des raisons solides, s'il veut qu'on leur fasse bon accueil; nous lui en avons donné l'exemple: nous n'avons rien affirmé sans preuves.

Un peu plus loin, M. du *Courrier* ajoute: "M. le chroniqueur aurait-il la complaisance de nous dire s'il est permis de souhaiter que l'Eglise et la société marchent dans un accord parfait. S'il déclare ce souhait hérétique, nous lui demandons de citer le canon qui le condamne, et s'il nous l'indique, nous lui donnerons comme prime plus qu'un *paquet d'avoine de Norvège*."

Le trait final, que Monsieur regarde pour sûr comme piquant, ne l'est pas du tout. On ne s'attendait guère en effet à voir l'*avoine de Norvège* en cette affaire. Monsieur du *Courrier* a de singuliers goûts qu'il faut lui passer. Las de butiner sur les plantes potagères, il met maintenant l'*avoine de Norvège* à contribution, et lui demande, ce que n'ont pu lui donner les navets et les choux, l'esprit de bon aloi qui s'obstine à ne pas établir domicile chez lui. Sera-t-il plus heureux cette fois? Nous ne le pensons pas.

Pour répondre à la question qu'il nous pose, nous lui dirons sans hésiter qu'il peut en sûreté de conscience souhaiter que l'Eglise et la société marchent dans un accord parfait. Mais de là à dire ce qu'a dit M. Dunn, il y a un abîme. M. du *Courrier* sentait que non, et il prétend que cette proposition: *on peut souhaiter que l'Eglise et la société marchent dans un accord parfait*, et celle autre de M. Dunn: *on attend du prochain Concile la réconciliation de l'Eglise et de la société moderne*, sont deux propositions identiques pour le sens. Il dit en effet, à propos de cette proposition de M. Dunn, qui ne renferme autre chose, comme nous l'avons fait voir, que la doctrine condamnée par le *Syllabus*: "M. Dunn n'attribue pas cette doctrine (celle du *Syllabus*) à Mgr. Dupanloup. Il lui attribue simplement l'espoir que le concile amènera cet accord, sans dire par quels moyens l'évêque d'Orléans espère le voir s'établir: si c'est parce que l'Eglise marchera du côté de l'Etat ou parce que celui-ci se rapprochera de l'Eglise."

Mais que M. du *Courrier* fasse donc voir bien clairement qu'il dit vrai, qu'il produise des arguments et qu'il détruise ceux que nous avons fait valoir. Ici encore, il ne fait qu'affirmer. Or, quand on affirme et qu'on affirme toujours gratuitement, comme fait Monsieur, lorsqu'il faudrait prouver en s'appuyant soit sur des raisonnements solides, soit sur des preuves d'autorité qui vont directement à la question, on fait piteuse contenance devant un public instruit, et l'on donne nécessairement à conclure que la science ou la capacité fait défaut. Encore une fois, si les deux propositions que M. du *Courrier* regarde comme identiques quant au fond, le sont réellement, qu'il le démontre; il se targue d'une intelligence et d'une perspicacité rares; à un homme si bien doué et qui a une vue si claire des choses, il doit être facile de faire la démonstration exigée.

Pour nous, nous avons démontré et fort longuement que la proposition dont il s'agit est fautive au double point de vue des faits et de la doctrine, et nous nous en tiendrons là tant qu'on ne nous opposera pas autre chose que des injures, comme on l'a fait d'abord, ou que des affirmations gratuites, comme on le fait aujourd'hui. Ce qui est démontré reste démontré jusqu'au moment où on le renverse par des raisons péremptoires. Ce n'est pas avec des phrases creusées ni avec un verbiage puéril qu'on nourrit une discussion, qu'on la rend utile et profitable; mais avec de bonnes et solides raisons. Or, depuis que la discussion

est commencée, nous sommes encore à attendre de M. du *Courrier* une raison qui soit digne de ce nom; il n'a pas même effleuré un raisonnement. Pourquoi donc aborde-t-il un sujet, s'il ne le comprend pas? Au lieu de perdre un temps assez considérable à dire des riens ou à faire de mauvaise plaisanterie, il ferait infiniment mieux d'étudier les choses dont il veut parler. M. du *Courrier de St.-Hyacinthe* s'honore peu lui-même et il discrédite le respectable journal qu'il rédige depuis peu, en faisant des fanfaronnades qui déguisent mal son manque de connaissances. Il ne lui sied point d'affirmer pour être cru et de l'exiger d'une façon impertinente: on n'est pas docteur, encore moins Père de l'Eglise, au sortir des bancs du collège.

Afin de donner à nos lecteurs une idée complète de ce Monsieur, nous citerons le reste de l'article qu'il vient de nous consacrer. C'est un vrai champignon littéraire; et, en fait de bon sens, c'est une énormité. Monsieur essaie donc enfin de prouver que les deux propositions: *on peut souhaiter que l'Eglise et la société marchent dans un accord parfait*, et *on attend du prochain Concile la réconciliation de l'Eglise et de la société moderne* rendent absolument la même idée. Or, voici comme il tourne et fait sa preuve. Faisant queue dans le morceau, elle occupe tout juste la place qui lui convient.

"Le *Syllabus* n'ayant condamné que le premier de ces moyens, M. le chroniqueur n'a pu s'en servir pour taxer M. Dunn d'erreur, et d'une erreur plus qu'affreuse, qu'en confondant la fin avec le moyen. Pour lui faire comprendre cette confusion, prenons un exemple à sa portée: un principe élémentaire en agriculture défend de semer des cailloux pour avoir du blé. Je suppose que le chroniqueur exprime l'espoir que nous aurons beaucoup de blé; que dirait-il de celui qui viendrait, en s'appuyant sur ce principe, condamner comme hérésie agricole l'espoir ainsi exprimé? Il ne lui manquerait pas de lui observer (*sic*): vous ne comprenez pas le principe que vous citez. Eh bien! que M. le chroniqueur se dise cela à lui-même et il se rendra justice."

En vérité, c'est décourageant d'avoir affaire à certains hommes qui semblent n'avoir à cœur que de vous prouver qu'ils aiment mieux se condamner à dire des choses qui sentent le radotage que se rendre aux bonnes raisons qu'on leur donne.

Avant de nous séparer de M. du *Courrier de St.-Hyacinthe* nous croyons devoir protester contre certaines petites ruses dont il fait usage sans scrupule. Ainsi, sa manière de s'exprimer, de présenter les choses, tend à faire croire que nous avons qualifié d'hérétique la proposition de M. Dunn, qui fait la matière du débat actuel. C'est très-inexact. Nous avons seulement dit que cette proposition est fautive, identique pour le fond à l'une de celles que Pie IX a condamnées dans le *Syllabus*. Ce que nous avons dit être plus qu'affreux, hérétique même, c'est le résumé où M. Dunn prétend que Mgr. d'Orléans dit que l'Eglise, en 89, ne sut pas distinguer les principes essentiels et l'esprit immuable du christianisme de ce qui était légitime, mais non nécessaire.

Les séances de l'assemblée législative se continuent paisiblement. L'honorable premier ministre a soumis à la Chambre un projet de loi dont voici la substance d'après le *Courrier du Canada*: "Les officiers salariés du gouvernement fédéral ou du gouvernement local ne pourront avoir un siège ni dans la Chambre d'Assemblée ni dans le Conseil Législatif. Il y a exception pour les ministres fédéraux, le président du Sénat, les sénateurs, les officiers de la milice au-dessous d'un certain grade, les officiers d'état-major, les maîtres de poste recevant un salaire ne dépassant pas un certain chiffre. Il va s'en dire que la mesure n'aura pas d'effet rétroactif."

La session du parlement d'Ontario s'est close le 22 janvier. Le lieutenant-gouverneur Howland a sanctionné soixante-neuf

projets de loi, dont quelques-uns sont d'une assez grande importance.

Il est définitivement arrêté que l'exécution du prisonnier Whelan aura lieu à Ottawa le 11 du courant.

On dit que c'est l'intention du patriarche schismatique de Constantinople de réunir en cette ville, à la même époque que le concile œcuménique, tous les prélats de sa communion. Il paraîtrait que l'empereur de Russie aurait dessein de se faire proclamer solennellement chef supérieur de la secte des grecs non unis. Espérons cependant; Dieu sait bien au moment donné confondre les desseins de l'impie.

Une guerre est imminente entre la Grèce et la Turquie.

### Notre organisation agricole

L'honorable L. Archambault, commissaire de l'agriculture, vient d'introduire au Conseil Législatif un projet de loi qui intéresse l'agriculture au plus haut point. Nous ne connaissons pas encore toutes les dispositions de cette loi, mais un correspondant du *Nouveau Monde* publié à Montréal, que nous avons lieu de croire bien informé, dit qu'elle aura pour effet de faire de la Chambre d'agriculture une annexe du Département de l'agriculture et des Travaux Publics. Les membres seront nommés par le Gouvernement.

Nous croyons savoir qu'il y aura un Conseil de l'agriculture indépendant du ministre, mais ses règlements seront sujets à l'approbation du Gouverneur en conseil. Ses membres seront choisis parmi les notabilités de la science et de la pratique agricole. Ce conseil remplacera l'ancienne chambre d'agriculture.

La Législature n'hésitera pas à passer une loi basée sur de tels principes. L'agriculture est trop intimement liée à la prospérité de cette Province, pour que le Gouvernement s'abstienne plus longtemps de prendre dans notre organisation agricole la place qui lui appartient. Il doit avoir la première initiative de toutes les grandes mesures. Le ministre ou commissaire de l'agriculture, entouré de son conseil, sera en position de donner sûrement l'impulsion et le mouvement à la cause agricole. Il exercera sur les sociétés d'agriculture une influence plus directe et par cela même plus salutaire, parce qu'il y aura plus de suite et d'ensemble dans les plans proposés, et dans la marche suivie.

Nous ne connaissons pas la part qui sera faite à l'enseignement agricole. Cette question est une de celles qui mérite les plus vives préoccupations de la Législature. Jusqu'à l'année dernière on sait que cet enseignement n'a jamais eu sa place au budget. Ce sont les sociétés d'agriculture qui en ont fait tous les frais, au moyen d'une retenue de 2½ par cent d'abord, et un peu plus tard de 5 par cent sur leur octroi.

En 1867 le 5 par cent a produit \$2180.70 (non encore payé aux deux écoles d'agriculture de Ste. Anne et de l'Assomption). En 1868 il a produit seulement \$2130.78.

Chacune de ces deux écoles ne peut donc pas compter même sur \$1100.

Or cette somme ne suffit pas pour tenir une maison sur un pied capable d'attirer des élèves d'une classe un peu élevée, ayant des professeurs suffisamment instruits, des collections pour l'enseignement, une bonne bibliothèque, etc.

Si l'on veut sincèrement de l'enseignement professionnel de l'agriculture, qu'on donne aux écoles d'agriculture, sans marchandiser, tout ce qu'il faut pour se maintenir au niveau des autres institutions d'enseignement public. Qu'on les entoure d'un certain prestige capable de flatter l'ambition des jeunes gens qui se sentent au cœur le désir de devenir quelque chose dans la carrière agricole.

Or ce n'est pas avec \$1100 par année que l'on fera cela. Que

ferait une administration laïque avec \$1100? On compte sans doute sur ce que les institutions religieuses qui ont eu le courage, ou si l'on veut la témérité, de fonder les deux écoles d'agriculture de la province de Québec, savent se contenter de peu et qu'elles fourniront ce qui manquera. On a de belles paroles pour louer et exalter au besoin le dévouement des communautés religieuses. Mais le dévouement, même poussé jusqu'à l'héroïsme, ne donne pas le pain quotidien; il l'assaisonne seulement en le faisant trouver moins sec et moins dur.

Il faut être juste et équitable envers tout le monde, même envers ceux qui se sacrifient et consomment leur vie entière à faire du bien aux autres.

Il ne faut pas mettre les zélés promoteurs de ces institutions naissantes dans la pénible nécessité d'envoyer tous les ans la Législature et le Gouvernement par des requêtes et des demandes répétées, ou bien de se décourager eux-mêmes, après s'être usés au profit du public, pendant que tant d'autres institutions regorgent.

Dans ce moment où il est question d'organiser un nouvel ordre de choses pour l'agriculture, l'enseignement professionnel agricole doit être la première des préoccupations. Si les écoles d'agriculture n'ont pas tout ce qu'il faut pour attirer à elles de bons élèves en nombre suffisant, il ne faut pas compter sur de grands progrès, car le premier élément du progrès c'est l'instruction. La pratique seule ne suffit pas.

Mais où prendre de l'argent pour doter l'enseignement agricole? Voilà l'éternelle objection. En supposant que le gouvernement ne veuille pas demander aux chambres un vote spécial pour les écoles d'agriculture, comme la chose a eu lieu l'année dernière par un heureux malentendu, nous répondons que l'argent est tout voté d'avance. Voici comment:

Depuis plusieurs années la Chambre d'agriculture retient \$20 sur l'octroi des sociétés d'agriculture pour la *Revue Agricole* de M. Perrault. Cette imposition a produit en 1864, 1865 et 1866 une moyenne de \$1624 par année. C'est avec cette somme additionnée d'une autre de \$1000 prise sur son propre budget, que la Chambre a pu maintenir son organe officiel.

C'est donc environ 3 par cent que l'on a prélevé sur les sociétés d'agriculture pour la *Revue Agricole*, en sus des 5 par cent retenus pour les écoles d'agriculture.

Aujourd'hui, puisqu'il ne peut plus être question de maintenir cette imposition pour soutenir un journal que l'on peut avoir d'une autre manière, sans qu'il en coûte rien aux sociétés, rien n'empêche de demander huit par cent au lieu de cinq, pour l'enseignement agricole. Alors les deux écoles d'agriculture seraient bien dotées. Elles pourraient compléter leurs cours et leurs collections, augmenter leurs bibliothèques, élever le niveau de leurs études, enfin devenir des institutions importantes, parce qu'elles seraient complètes. Elles comptent déjà un noyau d'élèves déjà assez fort pour inspirer confiance: neuf à Ste. Anne et dix à l'Assomption.

Voilà ce que nous demandons pour les écoles d'agriculture.

Nous reviendrons sur ce projet de loi quand nous l'aurons reçu.

### Société d'agriculture de Beauharnois

Nous voyons dans le *Nouveau Monde* de Montréal que cette société a renouvelé son bureau de direction à St. Louis de Gonzague le 14 janvier. Le rapport annuel des directeurs, présenté par M. le Notaire E. H. Bisson, secrétaire de cette société, est fort bien écrit.

Cette société s'est fait remarquer depuis longtemps par ses importations de chevaux de race Clydesdale. Elle a rendu de

services importants à l'amélioration de l'espèce chevaline dans son comté et les comtés voisins.

C'est une de celles que la *Revue Agricole* a depuis longtemps mise à la tête des sociétés progressives. Ses directeurs sont des hommes d'initiative et très-intelligents.

M. C. Bergerin, M. P. P., a fait don à la Société de \$50 pour un parti de labour. C'est une générosité digne des plus grands éloges. Puisse cet exemple avoir beaucoup d'imitateurs!

On remarque dans ce rapport :

1o. Que la Société n'a pas élu M. Perrault membre de la Chambre d'agriculture ;

2o. Qu'elle n'a pas voulu acheter son blé de la Mer Noire ;

3o. Qu'elle a exprimé le désir de voir la Chambre d'agriculture composée de 24 membres élus par les sociétés d'agriculture, au lieu de huit comme aujourd'hui, et revêtu de pouvoirs plus amples pour contrôler davantage l'administration des sociétés d'agriculture.

4o. Qu'elle a émis le vœu que l'octroi ordinaire fut continué.

En terminant son rapport M. le Secrétaire fait remarquer que M. Perrault a cessé soudainement et sans ordre l'envoi de sa *Revue*. Il suggère en conséquence à la Société de prendre des abonnements à la *Gazette des Campagnes* pour la partie canadienne française, et à un autre journal agricole publié en langue anglaise pour la partie anglaise de la population du Comté. Il ajoute que l'enseignement de la *Revue agricole* est trop élevé et trop peu en rapport avec les exigences de nos cultures.

Les directeurs élus pour cette année sont MM. J. B. Scott, Président ; J. Seymour, Vice-Président ; E. H. Bisson, Secrétaire.—Directeurs : L. Julien, D. Benning, Jos. Cardinal, L. Bertrand, P. Lagambe, Ths. Watson et J. B. St.-Amour.

#### Petite chronique agricole

Comme les astronomes nous l'avaient annoncé, le 27 janvier dernier, nous avons pu contempler l'imposant spectacle d'une éclipse de lune. Un ciel favorable nous a permis de la suivre dans toutes ses phases :

Premier contact de la pénombre	6h.-33m. du soir.
Milieu de l'éclipse.....	8h.-53m. "
Dernier contact de la pénombre	11h.-13m. "

La moitié du disque de la lune (0.45) a perdu sa lumière. L'ombre a atteint le disque un peu au nord du mont Lavoisier et l'a quitté vers le sud de la mer de Humboldt. Les deux Amériques, l'Europe, l'Afrique et la moitié ouest de l'Asie ont vu cette éclipse.

Nous avons eu samedi dernier une bonne journée de neige. Le vent soufflait du nord-est, et tout portait à croire que le mauvais temps serait de durée. Mais non, le lendemain le temps revenait au beau. Néanmoins la quantité de neige tombée a été assez considérable. Malgré tout nous sommes encore sous ce rapport surpassés par les comtés avoisinants, et si d'ici au printemps, il n'y a pas de changement, nous les devançons d'au moins quinze jours à l'époque des labours et des semailles. Le peu de neige que nous avons peut disparaître en un clin-d'œil aux approches de la chaleur.

Le mois de janvier qui vient de finir a été remarquablement et exceptionnellement beau. Le ciel a été presque constamment pur de tout nuage. A peine comptons-nous quatre à cinq jours de neige et de froid. De plus pendant environ une couple de semaines nous avons eu pour ainsi dire un avant-goût du printemps.

Le mois de février a débuté par une de nos plus belles journées d'hiver. C'est de bon augure. Quoiqu'il en soit on a tout lieu maintenant d'espérer. Nous sommes au dernier mois d'hiver, qui est le plus court de l'année. Déjà l'on s'aperçoit que le jour

prolonge sa durée, et c'est assurément une satisfaction.

Dans l'année scolaire février est aussi un mois très-important, c'est celui où se font les examens du premier semestre des élèves de nos collèges, c'est le milieu de l'année. Déjà on se prépare à commencer avec un redoublement d'ardeur les travaux du second semestre qui seront suivis du doux repos des vacances. Pour ceux qui se rappellent encore les années de leur jeunesse, ils savent ce que ce mot peut donner de courage au cœur de l'enfant studieux qui n'a point rompu les liens sacrés de la famille.

## FEUILLETON

### LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE

#### IX

#### Le talisman.

(Suite.)

Mais, durant tout le repas, il ne fut pas fait la moindre allusion aux événements de la nuit précédente, non plus qu'à Etna.

Quand on eut desservi, Zitzka dit au chevalier :

— J'espère que Votre Excellence nous fera l'honneur de passer quelques jours dans notre camp ?

— Je serais très-henré de pouvoir accepter cette invitation, répliqua notre héros ; mais des circonstances impérieuses me forcent à me rendre directement à Prague.

Le chevalier tourna les yeux du côté de Satanais, et il crut surprendre dans son regard une expression de reproche. Mais sans doute il s'était trompé, car la jeune femme, se levant de son siège, et faisant signe à ses suivantes de l'accompagner, dit à Zitzka et à Henri :— Nous allons vous laisser pour le moment ; vous devez avoir des affaires particulières.

— Un mot, Satanais ! cria le chef Taborite : ne peux-tu te joindre à moi pour prier le chevalier de nous donner quelques jours, afin d'apprendre à nous mieux connaître ? Allons, Satanais, répète-lui l'invitation que je lui ai déjà faite ; il se laissera mieux persuader par ton éloquence.

— Si Son Excellence Henri de Brabant veut nous faire l'honneur de rester avec nous quelques jours, il peut être assuré qu'il sera le bienvenu. Et en prononçant ces paroles, Satanais jeta sur le chevalier un regard où il y avait tout à la fois de la crainte et de la prière.

— Il m'en coûte de répondre par un refus à tant de bonté, dit Henri de Brabant, qui regrettait sincèrement de ne pouvoir accepter.

— Il serait mal à nous d'insister davantage, dit Satanais en baissant la voix. Mais une autre fois, ajouta-t-elle en se remettant soudainement, quoiqu'une légère rougeur colorât ses joues, une autre fois, peut-être Son Excellence Henri de Brabant voudrait-elle nous honorer d'une plus longue visite.

— Soyez bien assurée, Madame, s'écria le chevalier, que je profiterai de mes premiers moments de loisir pour venir vous remercier de la bonté que vous et le brave Zitzka m'avez témoignée.

— Et vous serez le bienvenu, dit Satanais.

Puis elle sortit du pavillon, et fut suivie de Linda et de Béatrice.

Après son départ, Henri de Brabant éprouva une sorte de tristesse que, toutefois, il s'empressa de secouer. Il fit signe à ses pages de se retirer.

Aussitôt que Zitzka et le chevalier se trouvèrent seuls dans le pavillon, le premier prit la parole.

— Votre Excellence, dit-il, a fait connaître à la sentinelle, hier soir, que vous désiriez avoir un entretien avec moi. Je suis prêt à vous écouter avec la plus grande attention.

— Général, dit le chevalier, vous savez que je voyage au service du duc souverain d'Autriche. Les seigneurs épars doivent s'assembler prochainement à Prague, et le duc a été invité à envoyer un représentant muni de pleins pouvoirs, pour discuter et régler en son nom les affaires de Bohême. Je suis l'homme à qui le duc d'Autriche a confié cette importante mission, et j'avais

pour instructions, en quittant Vienne, de tâcher, s'il était possible, d'obtenir de vous une entrevue avant la réunion du conseil.

— Dans quel but ? demanda Zitzka avec une certaine sécheresse.

— Pour connaître votre opinion sur l'état du pays. Mais, ajouta le chevalier, j'avais ordre, quoiqu'il arrive, de ne faire des renseignements que vous voudriez bien me donner qu'un usage loyal et honorable.

— Vous n'ignorez sans doute pas, seigneur chevalier, que je suis non seulement déterminé à maintenir les droits que le peuple m'a confiés, mais aussi à repousser jusqu'à la mort toute espèce d'intervention étrangère.

— L'Autriche ne médite point d'intervention armée, observa Henri de Brabant, du moins tant que les circonstances resteront ce qu'elles sont.

— Je suis charmé de l'assurance que vous me donnez, dit Zitzka. Savez-vous dans quel but doivent se rassembler les seigneurs ?

— Je suis sous ce rapport dans la plus complète ignorance, répondit le chevalier. L'assemblée ouvrira ses séances le soir du second jour d'août, et ce même soir, d'importantes communications seront sans doute faites par les chefs qui ont provoqué cette réunion.

— Ce même soir, croyez-vous ? dit le chef Taborite, d'un ton pensif.

— Très-probablement, répliqua Henri.

— Alors, j'y serai ! s'écria Zitzka en frappant un violent coup de poing sur la table.

— Comme ami ou comme ennemi ? demanda le chevalier.

— Votre Excellence ne doit pas avoir de peine à le deviner, dit le Taborite.

— Vous voulez dire comme ennemi. Mais je pensais qu'une trêve qui aboutirait à la paix était possible entre les Taborites et l'aristocratie. Quoiqu'il en soit, d'ailleurs, s'il vous arrivait malheur, Zitzka, cela m'affligerait plus que je ne saurais vous dire, ajouta Henri de Brabant d'un ton d'évidente sincérité.

— Vous êtes généreux autant que brave, dit Zitzka, et je suis content de vous avoir rencontré. Les quelques heures que j'ai passées avec vous ont singulièrement modifié mon opinion sur le caractère des gens de votre pays. Quoiqu'il advienne, que l'Autriche continue à garder sa neutralité, ou qu'elle intervienne, ce qui ne pourrait être que contre les Taborites, j'aurai toujours la plus haute estime pour Votre Excellence. Si nous devenons ennemis, nous nous ferons généreusement la guerre. Et maintenant, continua le guerrier, j'espère que vous me permettrez de vous offrir un léger témoignage de mon amitié, et aussi de ma reconnaissance pour le service que vous m'avez rendu la nuit dernière. Promettez-moi de porter cette bague, ajouta Zitzka, en présentant au chevalier un joyau de prix.

— A condition que vous accepterez celle-ci en échange, dit Henri, en ôtant une bague magnifique de son doigt et en la tendant au chef Taborite.

— Puisque vous le désirez, j'aurais tort de refuser, répliqua Zitzka. Puis, l'échange faite, il ajouta d'un ton plus sérieux, et qui semblait renfermer quelque signification cachée : — Votre Excellence voyage dans un pays qui peut passer pour étrange, et la mission dont vous êtes chargé n'est pas sans danger. Je prie Dieu de vous protéger ; mais nous ignorons tout ce qui nous est réservé. Si donc vous vous trouviez en péril, ou à la merci d'ennemis, peut-être la bague que vous venez de mettre à votre doigt possède-t-elle un talisman. Dans tous les cas, ne désespérez jamais, avant d'avoir mis sa vertu à l'épreuve.

— Mais de quelle manière devrais-je essayer l'effet de cette bague ? demanda le chevalier, convaincu que ce n'était qu'une simple superstition qui dictait à Zitzka cette recommandation.

— Les vicissitudes de la vie peuvent vous plonger dans un donjon, ou vous livrer entre les mains d'hommes altérés de votre sang, reprit le guerrier taborite : si un pareil malheur arrivait, faites briller, comme involontairement, cette bague aux yeux de ceux de qui dépendrait votre vie ou votre liberté. Me suis-je expliqué compréhensiblement.

— Parfaitement, général, répondit Henri de Brabant, et je vous remercie de cette nouvelle preuve de vos bons sentiments à mon égard. Je vous assure qu'il m'en coûte d'être ainsi forcé de pré-

cipiter mon départ, ajouta-t-il en se levant.

— Nous nous reverrons bientôt, observa Zitzka. Allons, je m'aperçois que vous avez hâte de nous quitter ; je vous accompagnerai jusqu'à la lisière du bois où seront votre cheval et ceux de vos deux pages. En parlant ainsi, le chef Taborite souleva la draperie qui fermait le pavillon, et tous deux sortirent.

Satanais était nonchalamment assise à l'ombre d'un arbre voisin, tandis que Lionel et Conrad causaient avec Linda et Béatrice, à quelque distance.

Henri de Brabant se dirigea vers Satanais, et en approchant, il reconnut qu'elle était plongée dans une profonde rêverie. Mais en apercevant soudain le chevalier, elle se redressa, et, légère comme un paon, bondit sur ses pieds.

— Pardonnez-moi, Madame, s'écria Henri, de vous avoir interrompue au milieu de vos réflexions ; mais je viens vous dire adieu, et vous remercier de l'hospitalité que j'ai reçue au camp des Taborites.

— Votre Excellence est donc décidée à nous quitter ? dit Satanais. Puis, après un instant d'hésitation, elle ajouta, en indiquant Zitzka, qui donnait des ordres à quelques-uns de ses hommes : — Le capitaine-général va sans doute vous conduire jusqu'à l'endroit de la route où vous attendent vos chevaux ?

— Telle est, en effet, l'intention que m'a témoigné Zitzka, répondit le chevalier.

— Moi aussi, je vous accompagnerai, dit Satanais. Et plaçant sur sa tête sa toque ornée d'une plume qu'elle tenait à la main, elle se dirigea avec Henri de Brabant du côté où se trouvait Zitzka.

— Je vais vous rejoindre dans une minute, dit le chef Taborite ; Votre Excellence voudra bien permettre à Satanais d'être son guide ; j'ai des instructions qui ne souffrent pas de délai.

— Nous nous dirigerons tout doucement vers la grande route, observa Satanais.

— Vous menez une existence bien étrange et bien romantique, Madame, dit le chevalier à Satanais, en marchant à côté d'elle. Vous avez pour demeure les forêts au feuillage d'émeraude ; les fleurs décorent le tapis de verdure que la nature étend sous vos pieds, et les oiseaux vous récréent par leur délicieuse musique.

— Oni, en effet, étrange et romantique est mon existence, murmura Satanais. Ma vie a été ainsi depuis mon berceau, et elle continuera à l'être jusqu'au tombeau.

— Mais vous êtes heureuse ? demanda Henri, avec un intérêt qu'il ne parvenait pas à dissimuler.

— Qui est-ce qui est entièrement heureux en ce monde, seigneur chevalier ? observa Satanais en jetant sur lui un regard profond.

— J'aurais désiré emporter la persuasion que vous avez le bonheur que vous méritez, dit le chevalier ; mais, ajouta-t-il, si j'avais le droit de vous adresser des paroles autres que celles qu'autorise une connaissance qui date seulement de quelques heures...

— Oseriez-vous donc rechercher l'amitié d'un être étrange, mystérieux et incompréhensible comme je dois l'être à vos yeux ? dit Satanais d'une voix tremblante d'émotion.

— Oui, donnez-moi votre amitié, et appelez-moi du nom d'ami. C'est une faveur que je saurai apprécier. Mais ajouta-t-il en changeant de ton, quand aurons-nous occasion de nous rencontrer, jamais ?

— Je serai à Prague le 1er août, répondit Satanais.

Le chevalier eut à peine le temps de remarquer la coïncidence qu'offraient ces paroles avec la réponse que lui avait faite Etna à une semblable question, lorsqu'ils furent rejoints par le capitaine-général.

Henri de Brabant tendit la main à Satanais, qui se détourna aussitôt après pour aller retrouver ses suivantes ; puis, après avoir échangé encore quelques paroles avec Zitzka, il sauta à cheval, et lui et ses pages s'éloignèrent au grand trot.

## X

### Une conversation intéressante.

Nos lecteurs savent déjà que c'est au mois de juillet que notre histoire a commencé ; mais afin de bien établir l'ordre chronologique des incidents que nous racontons, il est nécessaire d'observer que c'est le 20 de ce même mois que le chevalier Henri de Brabant et ses deux pages quittèrent le camp des Taborites, de

la manière que nous avons rapportée.

Le lendemain soir, 21, le chevalier entra dans la ville de Prague. Il se rendit directement au *Fançon-d'Or*, qui était le meilleur hôtel de la ville, et qui était situé sur la grande place.

Le maître de l'établissement, dont la nature joviale charmait ses habitués, était un homme entre deux âges, avec une figure rubiconde, des petits yeux clignotants, et un sourire qui se jouait perpétuellement sur ses lèvres. Il avait pour aides dans la tenue de sa maison, sa femme, une véritable gaillarde, et une très-jolie fille. L'urbanité que l'on était toujours certain de retrouver au *Fançon-d'Or* avait porté très-loin la réputation de cet hôtel.

On se hâta de mettre à la disposition du chevalier et de ses pages une suite d'appartements qui avaient vue sur des jardins. Après avoir fait honneur au souper qu'on leur avait servi, Henri de Brabant se fit apporter un flacon de vin du Rhin, et invita l'hôtelier à le vider avec lui. Le fait est que notre héros désirait obtenir des renseignements sur certains points et il comptait, pour cela, sur l'humeur naturellement bavarde de son hôte.

Après avoir échangé quelques observations sans importance et avoir rempli les coupes, Henri de Brabant dit à l'aubergiste : — Les environs de votre ville sont beaucoup plus pittoresques et plus agréables que ceux de la capitale de l'Autriche. J'ai remarqué, en venant, à une distance d'environ trois lieues de Prague, une maison blanche, située sur une éminence, et qu'entourent des bois superbes, dont la beauté m'a frappé.

— Ah ! c'est la résidence de la bonne et excellente baronne Hamelin, exclama l'hôtelier ; et, sans attendre qu'on le questionnât davantage, il se hâta d'ajouter : — Cette noble dame, seigneur chevalier, est le modèle de son sexe, et toute la Bohême devrait être fière d'elle. Quoiqu'elle ait à peine quarante ans, et qu'elle soit une très-belle femme, les pauvres et les malheureux la regardent comme étant leur meilleure protectrice. Dieu seul pourrait vous dire combien de cœurs brisés elle a consolés, combien de larmes elle a séchées et combien de douleurs elle a calmées.

— Mais ce que vous me dites est merveilleux ! s'écria Henri, que la bonté et la vertu avaient toujours le don d'émuouvoir. Je serais fier de connaître une telle femme et de déposer à ses pieds l'expression de mes hommages.

— La baronne Hamelin, reprit l'aubergiste, est restée veuve il y a une quinzaine d'années. Son mari était l'un des plus riches propriétaires de Bohême, et il lui légna tout ce qu'il possédait. Aussitôt que la période de son deuil fut écoulée, elle fit jeter les fondements de l'édifice que Votre Excellence a admiré, et qui fut achevé environ deux ans après. Mais ne croyez pas que l'intention de la baronne Hamelin ait été de satisfaire son orgueil et sa vanité : elle avait en vue un projet bien plus noble.

— Elle voulait fonder une institution philanthropique, peut-être ?

— Justement, répondit maître Tremplin. En visitant les malheureux, la baronne avait appris qu'un nombre des plus grandes infortunes doivent être rangées celles des veuves et des jeunes filles orphelines ; et en voyant quelles richesses énormes son mari avait laissées à sa disposition, elle résolut de sauver un certain nombre de ces infortunées de la triste destinée qui les attend généralement. C'est ainsi que sa maison est devenue l'asile d'un nombre égal de veuves et de jeunes orphelines.

— Vous pouvez à bon droit être fier de la baronne Hamelin ! exclama le chevalier avec enthousiasme. Continuez, mon digne ami, et dites-moi tout ce que vous savez de cette excellente dame.

— Il y a douze ans que la baronne prit possession de sa nouvelle demeure, continua l'aubergiste, et cinquante veuves et cinquante orphelines ont trouvé un refuge sous son toit. Quand l'une meurt, une autre prend sa place, dès que l'on s'est procuré les renseignements nécessaires sur le caractère et la moralité de la famille ; car vous concevez que les demandes d'admission sont extrêmement nombreuses. Mais afin que sa charité et sa bienveillance soient basées sur certains principes fixes, la baronne a établi diverses règles touchant l'âge des jeunes personnes, la situation dans laquelle elles se trouvent, etc. Ainsi, je crois que les veuves peuvent être admises de vingt-cinq à quarante ans, et les jeunes filles de quinze à vingt.

— Il faudra absolument que je présente mon respect et le tri-

but de mon admiration à la baronne Hamelin, fit le chevalier. Une femme aussi exemplaire mérite les hommages de tous.

— Votre Excellence ne dit que ce qui est la vérité, dit maître Tremplin ; mais je vous avertis que tous ceux qui en ont le desir ne sont pas admis dans la maison.

— Je comprends qu'ayant chez elle une aussi grande communauté de femmes, elle se montre difficile sur le choix de ceux qu'elle admet à l'honneur de la voir. N'est-ce pas là ce que vous voulez dire ? demanda le chevalier.

— Justement ; car, parmi tant de femmes, il y en a qui sont douées de grandes qualités physiques et morales, et la précaution la plus vigilante lui est ainsi recommandée.

— Sans doute ; mais croyez-vous donc qu'elle hésite à recevoir celui que le duc d'Autriche a accrédité comme son représentant à l'assemblée des seigneurs de Bohême ?

— Je ne doute pas qu'elle ne s'empresse d'accueillir Votre Excellence, répondit Tremplin, d'autant plus qu'elle est ennemie déclarée de Titzka et de sa horde sauvage.

— Vous parlez bien sévèrement des Taborites, dit le chevalier ; ne seriez-vous pas prévenu contre eux.

— C'est possible, répliqua l'aubergiste, comme si cette pensée le frappait pour la première fois. Mais, ajouta-t-il, je n'en ai pas fini avec tout le bien qu'a fait la baronne Hamelin. N'avez-vous pas remarqué un vaste bâtiment qui s'élève à un quart de mille à peu près de la maison blanche ?

— Oui, je me rappelle ; je me suis même arrêté pour regarder l'édifice dont vous parlez. Mais quels rapports a-t-il avec les détails que vous alliez me donner concernant la baronne ?

— Ce vieux bâtiment n'est autre que le château d'Hamelin, et il appartient également à la baronne. En même temps que la maison blanche s'ouvrait pour servir d'asile aux orphelines, le château recevait autant d'orphelins, dont on se charge de faire l'éducation. La baronne les marie plus tard avantageusement ; et, rentrés dans le monde, ils travaillent à assurer la prospérité de la maison qui a abrité leur enfance et à laquelle ils vouent leur influence.

— Mais tant de bonté et de bienveillance est incroyable ! s'écria le chevalier ; une telle femme est presque une divinité.

— Elle paraît n'avoir d'autre préoccupation que le bonheur d'autrui, dit l'aubergiste. Son éloge est dans toutes les bouches. Il y avait bien, cependant, ajouta-t-il, des personnes qui secouraient la tête, en parlant de l'entreprise de la baronne, qui assureraient que ses intentions pouvaient être bonnes, mais qu'elles n'aboutiraient à rien qui vaille. Mais, en dépit aussi des terribles et mystérieux auspices sous lesquels l'établissement s'ouvrit, tout a réussi au-delà même de l'attente de la baronne, et le bonheur de faire des heureux l'a récompensée de ses peines.

— Vous parlez de terribles auspices, dit le chevalier avec étonnement.

— Ah ! j'avais oublié de dire à Votre Excellence quelle mystérieuse tragédie eut lieu au temps où nous parlons, exclama maître Tremplin. Puis, après avoir rempli les coupes, il continua d'un ton plus sérieux : — A l'époque où la baronne faisait construire la maison blanche, elle employait divers maçons et charpentiers à réparer le château d'Hamelin, et à y faire divers changements. Parmi ces ouvriers étaient trois frères nommés Schwartz : deux étaient maçons, le troisième était charpentier. Il paraît, — car l'histoire est encore toute fraîche à ma mémoire, que quand les réparations furent terminées au château, la baronne renvoya tous les ouvriers en leur donnant une belle récompense, outre leurs gages ; mais, se rappelant soudain qu'il restait encore quelque chose à faire dans les cours, elle retint les trois frères Schwartz. Ils ne se firent pas prier ; et, comme il arrive fréquemment en pareil cas, il se trouva qu'il y avait beaucoup plus de besogne qu'on avait cru d'abord. Au lieu de quelques jours, ils restèrent plusieurs semaines après leurs camarades, ce qui provoqua, sans doute, la jalousie de quelques-uns de ces derniers, car les frères Schwartz disparurent si soudainement et si étrangement, qu'on a tout lieu de penser qu'ils furent assassinés. La baronne, qui était depuis longtemps déjà installée dans sa nouvelle demeure, fut très-affligée de cet événement ; mais elle agit avec toute l'énergie et la promptitude qu'on était en droit d'attendre d'elle en de pareilles circonstances.

(A continuer.)

**RECETTES AGRICOLES**

**Moyen pour empêcher le lait de tourner**

On jette dans le lait, toutes les fois qu'on a a recouter sa décomposition, quatre ou cinq grains de sel, un clou ou tout autre morceau de fer.

**Remède contre la maladie des poules**

On prend un nombre de têtes d'aïl égal au nombre des poules à traiter, on les pèle bien et on les met dans de l'eau, en ajoutant un verre de vinaigre par 1 pinte d'eau. On place ce breuvage, partout où vont boire les poules.

**A VENDRE**  
**2000 à 3000 Pommiers**  
 6 à 8 pieds de hauteur.

Le Soussigné agent pour un pépiniériste des plus distingués en renommé du Haut-Canada, offre en vente des Pommiers de toutes les variétés qui réussissent le mieux en Canada.

Le prix est de vingt-huit sous par pommier livrable au dépôt de St.-Roche des Aulnais ou au dépôt de la Pointe-Lévis. Toute demande devra être faite d'ici au 25 de février prochain et les arbres seront livrés du 1er au 25 de mai.

**AUGUSTE DUPUIS,**

Village des Aulnais, Comté de L'Islet.

Il fournira aussi des poiriers, pruniers, cerisiers, vignes et arbres d'ornements à ceux qui désirent s'en procurer, au plus bas prix. Le paiement devra accompagner toute commande.—A. D.

28 janvier 1869.

**A LOUER**  
**MAISON DE CAMPAGNE**

CEUX qui désirent passer la belle saison de l'été à la campagne pourraient se procurer une magnifique maison avec fournil, hangar et un magnifique jardin, située à Saint-Louis de Kamouraska, près de l'Eglise, sur le bord du fleuve.

S'adresser sur les lieux à M. Thadée Beaulieu, ou au soussigné à Sainte-Anne de la Pocatière.

28 janvier 1869. THOS. LEVASSEUR.

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

Manuel du bon jardinier, donnant les principes élémentaires du jardinage, l'organisation des plantes, les agents de la végétation, la préparation du sol, et les divers moyens de le féconder, la culture, la conservation et la classification de toutes les plantes potagères, industrielles, médicinales et d'agrément; celle des arbres fruitiers et d'ornement, avec un calendrier complet des travaux à exécuter dans chaque mois. Orné de plusieurs gravures. Prix, 2s. 6d.

**AVOINE DE LA NORVEGE**

**PRIME**

**DISTRIBUTION DES PRIMES**

Nous n'avons pu continuer la distribution des primes, faute de temps. Elle se continuera la semaine prochaine.

STATIONS	MALLÉ	
	Aller	Retour
Pointe-Lévi...	9-30 AM	4-00 PM
Hallow...	9-10	3-50
Chaudière Junction...	10-05	3-30
S. Jean Chrysostome...	10-20	3-10
St. Henri...	10-40	2-50
St. Charles...	11-10	2-15
St. Michel...	11-35	1-50
St. Valier...	11-45	1-35
St. François...	12-03	1-13
St. Pierre...	12-20	1-00
St. Thomas...	12-40	12-10
Cap St. Ignace...	1-20	12-13
L'Assè à Giles...	1-32	12-03
L'Islet...	1-50	11-45 AM
	2-06	11-30
Trois Saumons...	2-15	11-15
St. Jean Fort Joli...	2-35	10-50
Elgin Road...	2-47	10-37
St. Roch...	3-04	10-20
Ste. Anne...	3-30	9-50
Rivière-Ouelle...	3-50	9-25
St. Denis...	4-03	9-05
St. Paschal...	4-25	8-45
St. Hélie...	4-45	8-20
St. André...	5-15	8-05
St. Alexandre...	5-45	7-50
Lake Road...	5-35	7-25
River du Loup...	5-55	7-00

**TRAITÉ**  
**DE CALCUL MENTAL**  
 à l'usage des écoles canadiennes

PAR  
**F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.**

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi, le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

**FIRMIN H. PROULX,**  
 Imprimeur-Éditeur

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

**LIVRES D'AGRICULTURE, ETC.**  
**ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.**

**AUX**  
**ABONNES RETARDATAIRES**

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la Gazette des Campagnes et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal; MM. Garant & Trudel, à Québec; M. A. Kérouack, à St-Hyacinthe.

**GRAMMAIRE GOSSELIN**

Une nouvelle édition de cette Grammaire, recommandée par le Conseil de l'Instruction publique, et en usage dans les différents séminaires et collèges de la Province de Québec, vient d'être imprimée à l'atelier de la Gazette des Campagnes, et est actuellement en vente soit par 100 exemplaires ou à la douzaine.

S'adresser au soussigné, à Ste. Anne de la Pocatière, comté de Kamouraska.

**F. H. PROULX.**

**A VENDRE**

la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

**VIE DES SAINTS**

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'abbé H. R. Casgrain. Prix, \$1.50 le volume; la douzaine \$16.00

**LE LUXE**

ET LA

**VANITÉ DES PARURES,**

Par A. Mailloux, Ptre., G. V.

Prix : TRENTE SIX SOUS.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

Le Verger Canadien, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la Flore Canadienne, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

**G. AMYOT, AVOCAT,** tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.